
DECISION N° 2025-38
PORTANT NOMINATION DE LA PERSONNE EN CHARGE DE L'ACCES AUX
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS (PRADA) AU SEIN DES ETABLISSEMENT DE LA
DIRECTION COMMUNE DU GHT 05

Le Directeur Général,

- Vu le code de la santé public et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35,
- Vu l'arrêté du 6 février 2025, du Centre national de gestion, concernant la position de Monsieur Nicolas RAZOUX dans l'emploi fonctionnel de directeur du Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud, des Centres Hospitaliers de Briançon, d'Embrun et d'Aiguilles en Queyras et de l'EHPAD Guil-Ecrins de Guillestre à compter du 3 mars 2025,
- Vu l'article R.330-3 du Code des Relations entre le Public et l'Administration,
- Vu l'article R.312-6 du Code des Relations entre le Public et l'Administration,

DECIDE

ARTICLE 1 – Nomination de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs

Ludivine BLANCHET, Déléguée à la protection des données, est désignée en qualité de personne responsable de l'accès aux documents administratifs (PRADA) des établissements de la direction commune du GHT 05

Le PRADA pourra être saisi via l'adresse courriel suivante : dpo@chicas-gap.fr

ARTICLE 2 – Modalité de diffusion de la décision au public et à la CADA

La présente décision sera portée à la connaissance de la Commission de l'Accès aux documents Administratifs (CADA) par voie électronique.

Elle sera portée à la connaissance du public via les sites internet des établissements de la direction commune du GHT 05.

ARTICLE 3 – Publication

La présente décision prend effet à compter de la date de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hautes-Alpes

ARTICLE 4 – Voies et délais de recours

En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de la justice administrative, un éventuel recours contre cette décision peut être porté devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de la publication de cette décision au recueil des actes administratifs.

Fait à Gap, le 28 mai 2025

Le Directeur Général,

Nicolas RAZOUX